

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Commune - commune de Bourogne (1)**  
**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)**

Numéro SIRET : 21900017100013

POSTE COMPTABLE : SGC BELFORT1

**M 14**

**Compte administratif**  
**voté par nature**

BUDGET : Budget Communal (3)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

**Note de présentation du CA 2020 de la commune de BOUROGNE**  
(complément aux informations générales du ca – Informations statistiques, fiscales et financières)

Nombre d'habitants : 1921

Chiffre INSEE au 1<sup>er</sup> janvier 2020

Dans le contexte national de la crise sanitaire et en application des mesures de continuité budgétaire repoussant les délais de vote au 31 juillet (au lieu du 30 avril), le budget primitif de la Commune a été adopté le 7 juillet par le nouveau conseil municipal installé le 28 mai 2020.

L'année 2020 a été marquée, outre par le renouvellement des instances municipales, par un engagement tardif des investissements sur le 2<sup>nd</sup> semestre. Certains crédits d'investissement ont également été neutralisés en raison des incertitudes liées à la vente de l'ancienne mairie à hauteur de 148 000 euros, puis retirés par le biais de la Décision modificative n° 1 du 10 novembre 2020.

Malgré ces aléas, un programme d'investissement a pu être réalisé, marqué par :

- une accélération des 2 opérations réalisées pour compte de tiers, à savoir les démolitions liées au Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) ANTARGAZ et la mise en valeur d'un secteur patrimonial rue BERNARDOT,
- une continuité des actions inscrites dans les engagements pluriannuels, à travers la réalisation des dernières étapes d'élaboration du Plan local d'urbanisme communal et la décision de mise en accessibilité de nouveaux établissements recevant du public au titre de l'agenda d'accessibilité (vestiaires du stade et église) ;
- le lancement de nouvelles opérations telles que l'extension du columbarium et l'acquisition de nouveaux équipements : nouveau chauffe-eau pour le gymnase, nouvelle armoire d'éclairage public rue de Charmois, défibrillateur installé au stade.

Concernant la section de fonctionnement, un programme important d'entretien des bâtiments communaux a pu être mené en 2020, avec une enveloppe de crédits inscrite de 27 339 € et réalisée à 25 510 € : réparation de la porte et toiture du gymnase, de la câblerie des paniers de basket, reprise de la toiture de l'Espace Gantner, mise en conformité de l'élèveur en mairie.

Des dépenses supplémentaires liées à l'épidémie de la Covid-19 ont dû être prises en charge par la Commune pour assurer la sécurité des habitants (achat de masques à hauteur de 4000 euros), des usagers des services publics et du personnel. Le surcoût lié à la situation sanitaire s'établit à 13 000 euros environ au titre du petit équipement, des produits d'entretien et de la prestation de ménage complémentaire de l'école élémentaire.

Dans ce contexte national, marqué encore par la diminution des dotations de l'Etat et particulièrement de la Dotation Globale de Fonctionnement (- 62 % depuis 2014), le choix a été fait en 2020 de ne pas augmenter les taux d'impositions locales (maintien des taux de 2016).

Les dépenses de fonctionnement, en particulier les charges à caractère général et les dépenses de personnel, ont été maîtrisées, de même que les subventions aux organismes de droit privé en diminution en 2020.

## Les résultats de l'année et de clôture

**Le résultat de l'exercice s'établit à – 7387. 39 €.**

Le déficit de l'exercice est contenu, alors même que certaines dépenses sur opérations pour comptes de tiers ont été anticipées, en particulier pour les démolitions dans le cadre du PPRT à hauteur de 75 924 €.

Au résultat de l'exercice, il convient d'ajouter le résultat reporté (résultat de clôture grevé de l'affectation au profit de la section d'investissement) de l'exercice précédent (présentant un excédent de 535 759.85 € en fonctionnement et un déficit de 269 351.02 € en investissement), soit un résultat de clôture présentant:

-un excédent de 818 993.59 € en fonctionnement,

-un déficit de 559 972.15 € en investissement,

**Pour un résultat de clôture de l'exercice 2020 de 259 021.44 € (en 2019 : 346 257.65 €).**

Les restes à réaliser 2020 s'établissent à **29 050 €**, avec des dépenses à financer à hauteur de 448 673 € et des recettes à encaisser de 419 623 €.

Les opérations pour compte de tiers représentent une part importante des crédits de report : 295 758 € en dépenses (total des comptes D- 458 102 et 458 103) et 374 052 € en recettes (total des comptes R-458 102 et 458 103).

## La stabilité des taxes et la maîtrise des dépenses de fonctionnement :

Pour la quatrième année consécutive, les taux d'imposition n'ont pas augmenté.

2020 est la première année qui intègre le produit de la Taxe d'habitation avec un taux gelé du fait de la réforme de la fiscalité (136 048€). Les taxes foncières représentent 214 899 €.

Les dotations et participations sont stables et conformes au budgétisé, la baisse de la part forfaitaire de la DGF (- 13 700 € par rapport à 2019) ayant été intégrée avant le vote du budget.

Les dépenses de fonctionnement ont été contenues en 2020, avec un réalisé bas par rapport au prévisionnel s'expliquant également par un ralentissement d'activité lié à la crise sanitaire y compris sur le 2<sup>nd</sup> semestre :

- Charges à caractère général : réalisé à 392 746 € par rapport à un prévisionnel de 521 255 € : diminution des dépenses liées à l'achat de prestations de services pour le périscolaire et la médiathèque, l'entretien du matériel roulant et autres frais divers ;
- Charges de personnel : réalisé à 770 908 € par rapport à un budget de 824 158 € à raison principalement du report d'un projet qui impliquait la création d'un nouvel emploi (poste d'éducateur sportif sur 3 mois) ;
- Charges de gestion courante : le montant global des subventions allouées aux associations est en diminution : 14 200 €, soit – 10 000 € par rapport à 2019. L'augmentation des indemnités des élus suite à loi « Engagement et Proximité » promulguée le 27 décembre 2019 revalorisant les indemnités des élus des communes de moins de 3500 habitants est prise en compte mais s'établit à un niveau inférieur par rapport au budgétisé : 62 275 €.

### Un programme d'investissement accéléré sur la fin d'année à raison du contexte sanitaire :

La Commune a lancé en 2019 le volet 2 du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) : phase de démolition des propriétés acquises lors du volet 1. L'année 2019 avait supporté principalement les diagnostics (6388 €).

Les crédits nécessaires au déploiement de cette opération sous mandat ont été inscrits au BP 2020 pour un montant total de 267 226 € pour couvrir les honoraires de maîtrise d'œuvre et travaux.

Suite à l'autorisation de signature des marchés de travaux donnée par le Conseil municipal le 6 octobre 2020, les démolitions ont démarré en novembre 2020, pour se poursuivre sur le premier semestre 2021. Des dépenses à hauteur de 161 430 € sont à inscrire en restes à réaliser pour cette opération.

La seconde opération pour compte de tiers de valorisation du secteur rue Bernardot a reçu un démarrage opérationnel en août 2020 avec la désignation du maître d'œuvre, puis la signature des marchés de travaux le 17 décembre 2020, ayant donné lieu à la décision modificative n° 2 du 15 décembre 2020. L'année 2020 n'a supporté qu'une partie des honoraires de maîtrise d'œuvre, l'essentiel des crédits d'investissement faisant l'objet d'un report en 2021 (134 328 €).

D'autres opérations importantes, ayant reçu un commencement d'exécution en 2020 ou n'ayant pas pu être finalisées en 2020, se poursuivront en 2021 et font l'objet de crédits de report :

- la mise en accessibilité des 2 ERP : vestiaires du stade et église (32 050 € suivant devis signés le 27 octobre 2020) ;
- les frais liés à l'enquête publique préalable à l'approbation du PLU communal ayant eu lieu en décembre 2020 (3102 € à reporter principalement au titre de l'indemnisation du commissaire enquêteur).

Suite au retrait de la recette liée à la vente de l'ancienne mairie de 148 000 € constatée par la décision modificative n° 1 du 10 novembre 2020, quelques dépenses d'investissement ont tout de même pu être engagées et finalisées en 2020 :

- Travaux au cimetière : extension du columbarium (20 064€) ;
- Amélioration du gymnase : acquisition d'un nouveau système de chauffe-eau (15 321€);
- Raccordement électrique en vue de l'installation définitive des nouveaux ateliers municipaux rue de l'industrie (1773 €) ;
- Acquisition d'un nouveau défibrillateur pour le stade (1600 €).

**Le compte administratif 2020**

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
DEPENSES REELLES	1 342 310.39 €	RECETTES REELLES	1 639 898.04 €
DEPENSES D ORDRE	14 353.91 €	RECETTES D'ORDRE	- €
002		002	535 759.85 €
023	- €		
<b>TOTAL</b>	<b>1 356 664.30 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2 175 657.89 €</b>
INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
DEPENSES REELLES	475 285.95 €	RECETTES REELLES	170 310.91 €
DEPENSES D ORDRE	- €	RECETTES D'ORDRE	14 353.91 €
		024	- €
		021	- €
001	269 351.02 €	001	- €
<b>TOTAL</b>	<b>744 636.97 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>184 664.82 €</b>

**Les résultats 2020**

De l'année : -7387.39€

De clôture : 251 021.44€

**Restes à réaliser 2020- crédits de report 2021**

En dépenses : 448 673.00€

En recettes : 419 623 €

Soit un solde négatif de 29 050 €

**Ratios 2020***Epargne Brute de l'exercice (CAF) : Recettes réelles de l'exercice – Dépenses réelles de l'exercice*

En tenant compte des ventes de terrains, des produits exceptionnelles et des atténuations de charges.

Année 2020 266 275.65 €*Epargne Nette de l'exercice (CAF nette) : CAF Brute de l'exercice – Annuité d'emprunt en capital à échoir au cours de l'exercice- en tenant compte des ventes de terrains, des produits exceptionnelles et des atténuations de charges.*

**L'endettement de la commune au 31/12/2020**

- L'encours de la dette était au 1/01/2020 de **1065 865.53€** au 31/12/2020 le capital restant est de 789 320.46€
- Taux d'endettement : 19.42 % (part des recettes consacrée au remboursement de la dette)
- Capacité de désendettement : **4** (en nombre d'années nécessaires au remboursement de la dette en y consacrant tout son épargne)

**La fiscalité :**

Une stabilité des taux pour l'année 2020

En %	Taux communaux	Moyenne départementale
Taxe foncière	5.85	15.75
Taxe foncière non bâti	34.65	52.02

Les taux communaux restent bien en dessous des moyennes départementales de la même strate.

**Le personnel**

Les effectifs de la commune comprenaient au 31/12/2020 :

- **17 agents titulaires**, dont 3 à temps non complet,
- **1 agent contractuel de droit public**, à temps plein,
- **1 agent contractuel de droit privé** (Contrat Parcours Emplois Compétences) à 31h/semaine depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2020.

La Commune a recours également au **service de remplacement du Centre de Gestion 90** pour des missions déterminées et pour palier au remplacement d'agents titulaires en maladie. **Au 31/12/2020, 2 agents étaient concernés.**

# Sommaire

## I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

## II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

## III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

## IV - Annexes (6)

### A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	27
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	29
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	30
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	31
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	32
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	33
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	35
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	36
A10.3 - Opérations liées aux cessions	37
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	38
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	39
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
<b>B - Engagements hors bilan</b>	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	40
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
<b>C - Autres éléments d'informations</b>	
C1.1 - Etat du personnel	41
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	44
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	45
C3.2 - Liste des établissements publics créés	46
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	47
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	48
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	49
C3.6 - Identification des flux croisés	51
<b>D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures</b>	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	52
D2 - Arrêté et signatures	53

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 90017	commune de Bourogne Budget Communal	CA 2020
---------------------	--	------------

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	1 921
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i> ) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
1 203 119,00	1 292 378,00	1 246,25	768,98

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	698,76	638,00
2	Produit des impositions directes/population	183,49	356,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	853,67	801,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	103,38	258,00
5	Encours de dette/population	554,85	575,00
6	DGF/population	43,85	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	57,43 %	48,60 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	98,73 %	87,30 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	12,11 %	32,20 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	65,00 %	71,80 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

**POUR MEMOIRE(1)**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
  - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
  - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 356 664,30	G	1 639 898,04
	Section d'investissement	B	475 285,95	H	184 664,82

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	535 759,85 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	269 351,02 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

= =

<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>	= A+B+C+D	2 101 301,27	= G+H+I+J	2 360 322,71
---	-----------	--------------	-----------	--------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	448 673,00	L	419 623,00
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	= E+F	448 673,00	= K+L	419 623,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 356 664,30	= G+I+K	2 175 657,89
	Section d'investissement	= B+D+F	1 193 309,97	= H+J+L	604 287,82
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A+B+C+D+E+F	2 549 974,27	= G+H+I+J+K+L	2 779 945,71

## DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres chargés de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F	448 673,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	45 571,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	3 102,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	149 813,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00
458102	Opération pour compte de tiers n° 02 - PPRT-DEMOLITIONS (2)	161 430,00	0,00
458103	Opération pour compte de tiers n° 03 - OP RUE BERNARDOT (2)	134 328,00	0,00
458202	Opération pour compte de tiers n° 02 - PPRT-DEMOLITIONS (2)	0,00	237 351,00
458203	Opération pour compte de tiers n° 03 - OP RUE BERNARDOT (2)	0,00	136 701,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

CREDITS DE REPORTS - ETAT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT - RESTES A REALISER AU 31/12/2020

ARTICLE	INTITULE	CREDITS VOTES	CREDITS CONSOMMES	CREDITS REPORTES	Justificatifs
TOTAL 20	Immobilisations Incorporables	15 748,00	12 093,76	3 102,00	
202	Frais réalisations des urbanisme			3 102,00	Etudes PLU : convention avec l'AUTS du 21/11/2016 -partie topographique : 191€ TTC-indemnité commissaire enquêteur -2911€; décision du Président du TA de Besançon désignant le commissaire enquêteur du 28/09/2020, arrêté municipal n° 59/2020 de mise à l'enquête du 13/10/2020.
TOTAL 21	Immobilisations Corporelles	246 443,00	89 716,16	149 813,00	
2117	Bois et forêt			5 455,00	Programme d'investissement 2020 : devis ONF de 5464,58€ signé le 10/07/2020
2128	Autres aménagements et aménagements			108 685,00	participation de la commune rue Bernardot = 108 685 €. convention commune / Hiverins du 7-08-2020 et délibération n° 49 du 15-12-2020 attribution marchés de travaux
21318	autres bâtiments			32 050,00	Mise en accessibilité bâtiments. Visites stade de la LUDY de 25 313,20€ signé le 27/10/2020 suivant délibération n° 41 du 6/10/2020 et église: devis LUDY de 6734,40€ signé le 27/10/2020 suivant délibération n° 42 du 6/10/2020. Armoire EP rue de Charmaux : devis BAURMARTNER de 1951,38 € TTC signé le 10/07/2020 et servitudes de terrain pour installation équipement d'eau pluviales sur rue des Tonnelliers- projets taxes notariales Rigollet du 29/12/2020: 2061,42€.
21538	autres réseaux			3 613,00	
458103	opération - RUE BERNARDOT	136 701,00	2 372,19	134 328,00	135192,49€ d'engagement, soit 130142,94€ de marchés de travaux notifiés le 17/12/2020 suivant délibération n° 49 du 15/12/2020 d'attribution marchés et maîtrise d'œuvre: marché de 6558 € TTC, notifié le 26/08/2020; reste : 5049,81€ TTC.
TOTAL 458102	opération PPRT PHASE 2 -démolitions	267 226,00	94 448,77	161 430,00	
458102	Maîtrise d'œuvre			9 427,00	Solde marché de maîtrise d'œuvre Espace INGB. Marché total de 21502,56 suivant avenant n° 1 du 03/07/2020, déduire les paiements effectués à hauteur de 12076,11€, soit reste de 9426,39€. Solde des marchés de travaux 3 lots notifiés le 09/10/2020 pour un montant total de 212 438,21 € TTC, suivant délibération N° 37 du 06/10/2020, déduire les acomptes versés en 2020 à hauteur de 72 831,6 €, soit solde de 139 607 €.
458102	Travaux			139 607,00	
458102	Coordination SP5			875,00	Mission SP5 : convention avec CDG 90 du 3/02/2020 de 875 € TTC.
458102	Dépense des réseaux			11 521,00	Devis BECA signés le 04/08/2020 pour un total de 7544,61 € TTC et devis ENEDIS signés le 04 /08/2020 pour 3978,44 € TTC.
TOTAL GENERAL				448 673,00	

CREDITS DE REPORTS - ETAT DES RECETTES D'INVESTISSEMENT - RESTES A REALISER AU 31/12/2020

ARTICLE	INTITULE	CREDITS VOTES	CREDITS CONSOMMES	CREDITS REPORTES	Justificatifs
TOTAL 13		60 770,00	17 949,10	45 871,00	reste 45820,90
1323	subvention Département			11 879,00	rue Bernardot-voies aux Communes : 10 000 €-avenant du 14/10/2020; rue sur le rang: arrêté attributif de subvention du 24/09/2020 de 1879,75 €.
13251	subvention Groupement de rattachement			9 800,00	attribution Fonds de concours PLU : convention du 15/12/2016 et avenant de transfert du 06/03/2017: solde de 3600€ ; Fond de valorisation du patrimoine BECA pour rue Bernardot: 6200 €.
1341	DETR			21 592,00	Rue Bernardot : 7677 €; accessibilité du stade : 10 548 € et accessibilité de l'église : 3367,20 €; arrêtés préfectoraux du 23/11/2020.
13258	Autres groupements			2 300,00	OPTIMO pour omnibus : 2300 €-courrier du 28 mars 2019
458203	opération rue BERNARDOT	136 701,00	0,00	136 701,00	Convention commune et riverains du 07/02/2020 et délibération n° 49 du 15/12/2020 portant attribution des marchés de travaux
458202	opération PPRT PHASE 2	273 615,00	24 913,72	237 851,00	arrêté préfectoral n° 90-2019-08-14-001 du 14/08/2019 : remboursement par 5 cofinanciers du montant total de l'opération : 262 265,62 € TTC, déduction des titres de recettes novembre 2020 de 24 913,71 €.
TOTAL des Recettes				419 623,00	

solde crédits de report

-29 050,00



A Bourgne, le 31 décembre 2020

Le Maire,

Baptiste GUARDIA

P 7 bis

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	504 287,85	392 746,41	0,00	0,00	111 541,44
012	Charges de personnel, frais assimilés	803 036,00	770 908,64	0,00	0,00	32 127,36
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	157 578,00	142 828,58	0,00	0,00	14 749,42
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>1 464 901,85</b>	<b>1 306 483,63</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>158 418,22</b>
66	Charges financières	39 227,00	35 826,76	0,00	0,00	3 400,24
67	Charges exceptionnelles	40 964,00	0,00	0,00	0,00	40 964,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>1 545 092,85</b>	<b>1 342 310,39</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>202 782,46</b>
023	Virement à la section d'investissement (2)	554 619,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	14 354,00	14 353,91			0,09
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>568 973,00</b>	<b>14 353,91</b>			<b>554 619,09</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 114 065,85</b>	<b>1 356 664,30</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>757 401,55</b>
<b>Pour information</b>		(3) 0,00				
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>						

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	13 723,00	34 662,78	0,00	0,00	-20 939,78
70	Produits services, domaine et ventes div	103 149,00	100 488,74	0,00	0,00	2 660,26
73	Impôts et taxes	1 303 542,00	1 318 939,53	31 312,00	0,00	-46 709,53
74	Dotations et participations	145 898,00	139 758,91	0,00	0,00	6 139,09
75	Autres produits de gestion courante	7 274,00	6 492,59	0,00	0,00	781,41
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>1 573 586,00</b>	<b>1 600 342,55</b>	<b>31 312,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-58 068,55</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	4 720,00	8 243,49	0,00	0,00	-3 523,49
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>1 578 306,00</b>	<b>1 608 586,04</b>	<b>31 312,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-61 592,04</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 578 306,00</b>	<b>1 608 586,04</b>	<b>31 312,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-61 592,04</b>
<b>Pour information</b>		(3) 535 759,85				
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	15 748,00	12 053,76	3 102,00	592,24
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	246 443,00	89 716,16	149 813,00	6 913,84
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>262 191,00</b>	<b>101 769,92</b>	<b>152 915,00</b>	<b>7 506,08</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	278 046,00	276 695,07	0,00	1 350,93
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>278 046,00</b>	<b>276 695,07</b>	<b>0,00</b>	<b>1 350,93</b>
45...	<b>Total des opé. pour compte de tiers (6)</b>	<b>403 927,00</b>	<b>96 820,96</b>	<b>295 758,00</b>	<b>11 348,04</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>944 164,00</b>	<b>475 285,95</b>	<b>448 673,00</b>	<b>20 205,05</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>944 164,00</b>	<b>475 285,95</b>	<b>448 673,00</b>	<b>20 205,05</b>
	<b>Pour information</b>	(2) <b>269 351,02</b>			
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	60 770,00	17 949,10	45 571,00	-2 750,10
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>60 770,00</b>	<b>17 949,10</b>	<b>45 571,00</b>	<b>-2 750,10</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	51 343,00	47 189,07	0,00	4 153,93
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	79 849,02	79 849,02	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 500,00	410,00	0,00	1 090,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	40 764,00		0,00	
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>173 456,02</b>	<b>127 448,09</b>	<b>0,00</b>	<b>46 007,93</b>
45...	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (6)</b>	<b>410 316,00</b>	<b>24 913,72</b>	<b>374 052,00</b>	<b>11 350,28</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>644 542,02</b>	<b>170 310,91</b>	<b>419 623,00</b>	<b>54 608,11</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	554 619,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	14 354,00	14 353,91		0,09
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>568 973,00</b>	<b>14 353,91</b>		<b>554 619,09</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 213 515,02</b>	<b>184 664,82</b>	<b>419 623,00</b>	<b>609 227,20</b>

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	<b>Pour information</b>	(2) 0,00			
	<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

## 1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	392 746,41		392 746,41
012	Charges de personnel, frais assimilés	770 908,64		770 908,64
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	142 828,58		142 828,58
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	35 826,76	0,00	35 826,76
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	14 353,91	14 353,91
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>1 342 310,39</b>	<b>14 353,91</b>	<b>1 356 664,30</b>
<b>Pour information</b>				<b>0,00</b>
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>				<b>0,00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	276 695,07	0,00	276 695,07
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	12 053,76	0,00	12 053,76
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	89 716,16	0,00	89 716,16
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	96 820,96	0,00	96 820,96
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement –Total</b>		<b>475 285,95</b>	<b>0,00</b>	<b>475 285,95</b>
<b>Pour information</b>				<b>269 351,02</b>
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				<b>269 351,02</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

## 2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	34 662,78		34 662,78
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	100 488,74		100 488,74
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 350 251,53		1 350 251,53
74	Dotations et participations	139 758,91		139 758,91
75	Autres produits de gestion courante	6 492,59	0,00	6 492,59
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	8 243,49	0,00	8 243,49
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>1 639 898,04</b>	<b>0,00</b>	<b>1 639 898,04</b>
<b>Pour information</b>				<b>535 759,85</b>
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	47 189,07	0,00	47 189,07
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	79 849,02		79 849,02
13	Subventions d'investissement	17 949,10	0,00	17 949,10
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	410,00	0,00	410,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		14 353,91	14 353,91
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	24 913,72	0,00	24 913,72
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>170 310,91</b>	<b>14 353,91</b>	<b>184 664,82</b>
<b>Pour information</b>				<b>0,00</b>
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>504 287,85</b>	<b>392 746,41</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>111 541,44</b>
6042	Achats prestat* services (hors terrains)	47 685,00	29 618,26	0,00	0,00	18 066,74
60611	Eau et assainissement	5 000,00	3 756,99	0,00	0,00	1 243,01
60612	Energie - Electricité	95 000,00	83 173,70	0,00	0,00	11 826,30
60621	Combustibles	2 200,00	1 115,81	0,00	0,00	1 084,19
60622	Carburants	5 000,00	3 414,20	0,00	0,00	1 585,80
60623	Alimentation	3 500,00	2 407,65	0,00	0,00	1 092,35
60631	Fournitures d'entretien	3 000,00	4 372,18	0,00	0,00	-1 372,18
60632	Fournitures de petit équipement	13 200,00	12 830,52	0,00	0,00	369,48
60633	Fournitures de voirie	10 800,00	3 492,38	0,00	0,00	7 307,62
60636	Vêtements de travail	4 658,00	2 513,61	0,00	0,00	2 144,39
6064	Fournitures administratives	5 850,00	4 635,30	0,00	0,00	1 214,70
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	12 500,00	11 650,82	0,00	0,00	849,18
6067	Fournitures scolaires	11 720,00	8 417,98	0,00	0,00	3 302,02
6068	Autres matières et fournitures	7 100,00	6 055,30	0,00	0,00	1 044,70
611	Contrats de prestations de services	15 696,00	15 606,11	0,00	0,00	89,89
6135	Locations mobilières	40 697,00	36 116,64	0,00	0,00	4 580,36
61521	Entretien terrains	4 940,00	3 888,80	0,00	0,00	1 051,20
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	27 339,00	25 509,88	0,00	0,00	1 829,12
615231	Entretien, réparations voiries	6 030,00	2 989,00	0,00	0,00	3 041,00
615232	Entretien, réparations réseaux	8 180,00	4 142,28	0,00	0,00	4 037,72
61524	Entretien bois et forêts	13 654,00	7 869,81	0,00	0,00	5 784,19
61551	Entretien matériel roulant	9 229,00	5 227,13	0,00	0,00	4 001,87
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 835,00	5 251,54	0,00	0,00	-1 416,54
6156	Maintenance	20 475,00	16 026,22	0,00	0,00	4 448,78
6161	Multirisques	9 897,00	9 571,66	0,00	0,00	325,34
617	Etudes et recherches	4 680,00	0,00	0,00	0,00	4 680,00
6182	Documentation générale et technique	3 750,00	2 629,10	0,00	0,00	1 120,90
6184	Versements à des organismes de formation	1 008,00	840,00	0,00	0,00	168,00
6188	Autres frais divers	2 646,85	1 320,00	0,00	0,00	1 326,85
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	600,00	0,00	0,00	0,00	600,00
6232	Fêtes et cérémonies	13 975,00	3 977,40	0,00	0,00	9 997,60
6236	Catalogues et imprimés	2 490,00	820,00	0,00	0,00	1 670,00
6237	Publications	6 614,00	6 036,60	0,00	0,00	577,40
6247	Transports collectifs	6 778,00	4 308,71	0,00	0,00	2 469,29
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	4 000,00	2 559,33	0,00	0,00	1 440,67
6262	Frais de télécommunications	16 000,00	11 659,91	0,00	0,00	4 340,09
627	Services bancaires et assimilés	300,00	15,15	0,00	0,00	284,85
6281	Concours divers (cotisations)	1 748,00	1 328,16	0,00	0,00	419,84
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	2 000,00	1 021,51	0,00	0,00	978,49
6283	Frais de nettoyage des locaux	40 533,00	37 515,19	0,00	0,00	3 017,81
63512	Taxes foncières	3 500,00	3 979,00	0,00	0,00	-479,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	89,00	0,00	0,00	-89,00
6358	Autres droits	5 000,00	4 993,58	0,00	0,00	6,42
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	480,00	0,00	0,00	0,00	480,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>803 036,00</b>	<b>770 908,64</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>32 127,36</b>
6218	Autre personnel extérieur	100 671,00	91 984,94	0,00	0,00	8 686,06
6331	Versement de transport	6 322,00	6 430,74	0,00	0,00	-108,74
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	539,00	355,05	0,00	0,00	183,95
6333	Particip. employeurs format* prof. cont.	432,00	0,00	0,00	0,00	432,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	10 868,00	9 706,55	0,00	0,00	1 161,45
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 116,00	1 134,83	0,00	0,00	-18,83
6411	Personnel titulaire	435 440,00	418 445,18	0,00	0,00	16 994,82
6413	Personnel non titulaire	41 881,00	41 775,98	0,00	0,00	105,02
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	5 499,67	0,00	0,00	-5 499,67
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	62 542,00	59 367,49	0,00	0,00	3 174,51
6453	Cotisations aux caisses de retraites	113 034,00	108 909,57	0,00	0,00	4 124,43
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 697,00	1 914,63	0,00	0,00	-217,63
6455	Cotisations pour assurance du personnel	20 000,00	19 625,43	0,00	0,00	374,57
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	3 954,00	3 953,80	0,00	0,00	0,20
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 540,00	1 649,00	0,00	0,00	2 891,00
6488	Autres charges	0,00	155,78	0,00	0,00	-155,78
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>157 578,00</b>	<b>142 828,58</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>14 749,42</b>
6531	Indemnités	72 841,00	62 275,79	0,00	0,00	10 565,21
6532	Frais de mission	1 000,00	41,09	0,00	0,00	958,91

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6533	Cotisations de retraite	3 060,00	2 643,60	0,00	0,00	416,40
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	7 803,00	6 844,00	0,00	0,00	959,00
6535	Formation	2 709,00	1 606,01	0,00	0,00	1 102,99
6536	Frais de représentation du maire	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	60,00	45,02	0,00	0,00	14,98
6541	Créances admises en non-valeur	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6542	Créances éteintes	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	9 910,00	10 474,06	0,00	0,00	-564,06
65733	Subv. fonct. Départements	30 000,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00
657361	Subv. fonct. Caisse des écoles	11 885,00	11 697,00	0,00	0,00	188,00
657362	Subv. fonct. CCAS	2 000,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	14 200,00	14 200,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	10,00	2,01	0,00	0,00	7,99
<b>656</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>1 464 901,85</b>	<b>1 306 483,63</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>158 418,22</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>39 227,00</b>	<b>35 826,76</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 400,24</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	36 227,00	35 826,76	0,00	0,00	400,24
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>40 964,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>40 964,00</b>
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
678	Autres charges exceptionnelles	40 764,00	0,00	0,00	0,00	40 764,00
<b>68</b>	<b>Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>	<b>0,00</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>1 545 092,85</b>	<b>1 342 310,39</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>202 782,46</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>554 619,00</b>	<b>0,00</b>			<b>554 619,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)</b>	<b>14 354,00</b>	<b>14 353,91</b>			<b>0,09</b>
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	14 354,00	14 353,91			0,09
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>568 973,00</b>	<b>14 353,91</b>			<b>554 619,09</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>568 973,00</b>	<b>14 353,91</b>			<b>554 619,09</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>2 114 065,85</b>	<b>1 356 664,30</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>757 401,55</b>
<b>Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>0,00</b>				

#### Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	13 723,00	34 662,78	0,00	0,00	-20 939,78
6419	Remboursements rémunérations personnel	13 223,00	32 741,78	0,00	0,00	-19 518,78
6479	Rembours sur autres charges sociales	500,00	1 921,00	0,00	0,00	-1 421,00
70	Produits services, domaine et ventes div	103 149,00	100 488,74	0,00	0,00	2 660,26
7022	Coupes de bois	23 009,00	33 475,00	0,00	0,00	-10 466,00
7023	Menus produits forestiers	1 900,00	2 310,00	0,00	0,00	-410,00
7025	Taxes d'affouage	90,00	70,00	0,00	0,00	20,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	300,00	2 750,00	0,00	0,00	-2 450,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	2 000,00	2 875,00	0,00	0,00	-875,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	650,00	667,87	0,00	0,00	-17,87
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	686,00	0,00	0,00	-686,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	75 000,00	49 024,00	0,00	0,00	25 976,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	0,00	8 292,22	0,00	0,00	-8 292,22
7088	Produits activités annexes (abonnements)	200,00	338,65	0,00	0,00	-138,65
73	Impôts et taxes	1 303 542,00	1 318 939,53	31 312,00	0,00	-46 709,53
73111	Taxes foncières et d'habitation	350 947,00	352 486,00	0,00	0,00	-1 539,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	333,00	0,00	0,00	-333,00
73211	Attribution de compensation	812 280,00	812 279,56	31 312,00	0,00	-31 311,56
73221	FNGIR	27 526,00	27 526,00	0,00	0,00	0,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	5 772,00	5 772,00	0,00	0,00	0,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	73 747,00	73 747,00	0,00	0,00	0,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	33 270,00	46 795,97	0,00	0,00	-13 525,97
74	Dotations et participations	145 898,00	139 758,91	0,00	0,00	6 139,09
7411	Dotation forfaitaire	42 007,00	42 007,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dotation de solidarité rurale	42 230,00	42 230,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	0,00	1 517,73	0,00	0,00	-1 517,73
74718	Autres participations Etat	37 000,00	36 003,02	0,00	0,00	996,98
7472	Participat° Régions	0,00	50,00	0,00	0,00	-50,00
7473	Participat° Départements	800,00	800,00	0,00	0,00	0,00
74751	Participat° GFP de rattachement	8 100,00	0,00	0,00	0,00	8 100,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	1,50	0,00	0,00	-1,50
74832	Attribution du fonds départemental TP	6 000,00	6 418,18	0,00	0,00	-418,18
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	662,00	662,00	0,00	0,00	0,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	9 099,00	9 099,00	0,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	970,48	0,00	0,00	-970,48
75	Autres produits de gestion courante	7 274,00	6 492,59	0,00	0,00	781,41
752	Revenus des immeubles	6 074,00	5 322,11	0,00	0,00	751,89
7588	Autres produits div. de gestion courante	1 200,00	1 170,48	0,00	0,00	29,52
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013</b>		<b>1 573 586,00</b>	<b>1 600 342,55</b>	<b>31 312,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-58 068,55</b>
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	4 720,00	8 243,49	0,00	0,00	-3 523,49
7713	Libéralités reçues	0,00	300,00	0,00	0,00	-300,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	700,00	618,77	0,00	0,00	81,23
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	619,00	844,35	0,00	0,00	-225,35
7788	Produits exceptionnels divers	3 401,00	6 480,37	0,00	0,00	-3 079,37
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d</b>		<b>1 578 306,00</b>	<b>1 608 586,04</b>	<b>31 312,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-61 592,04</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>1 578 306,00</b>	<b>1 608 586,04</b>	<b>31 312,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-61 592,04</b>
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		535 759,85				

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00
--------------------------------	------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (4) Dont 776.
- (5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>					<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>					<b>B1</b>
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	15 748,00	12 053,76	3 102,00	592,24
202	Frais réalisat° documents urbanisme	14 000,00	10 371,26	3 102,00	526,74
2031	Frais d'études	1 748,00	1 682,50	0,00	65,50
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	246 443,00	89 716,16	149 813,00	6 913,84
2111	Terrains nus	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	1 812,00	1 812,00	0,00	0,00
2116	Cimetières	21 240,00	21 240,00	0,00	0,00
2117	Bois et forêts	7 556,00	2 090,50	5 465,00	0,50
2128	Autres agencements et aménagements	109 945,00	1 260,00	108 685,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	1 845,00	1 844,40	0,00	0,60
21318	Autres bâtiments publics	39 202,00	7 149,93	32 050,00	2,07
2135	Installations générales, agencements	15 321,00	15 320,34	0,00	0,66
2138	Autres constructions	13 611,00	13 610,44	0,00	0,56
2151	Réseaux de voirie	4 512,00	4 511,40	0,00	0,60
21538	Autres réseaux	3 614,00	0,00	3 613,00	1,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	1 652,00	1 452,00	0,00	200,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	1 711,00	61,06	0,00	1 649,94
2183	Matériel de bureau et informatique	1 500,00	229,99	0,00	1 270,01
2184	Mobilier	903,00	502,20	0,00	400,80
2188	Autres immobilisations corporelles	19 019,00	18 631,90	0,00	387,10
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>262 191,00</b>	<b>101 769,92</b>	<b>152 915,00</b>	<b>7 506,08</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	278 046,00	276 695,07	0,00	1 350,93
1641	Emprunts en euros	276 546,00	276 545,07	0,00	0,93
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 500,00	150,00	0,00	1 350,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>278 046,00</b>	<b>276 695,07</b>	<b>0,00</b>	<b>1 350,93</b>
458102	PPRT-DEMOLITIONS (3)	267 226,00	94 448,77	161 430,00	11 347,23
458103	OP RUE BERNARDOT (3)	136 701,00	2 372,19	134 328,00	0,81
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>403 927,00</b>	<b>96 820,96</b>	<b>295 758,00</b>	<b>11 348,04</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>944 164,00</b>	<b>475 285,95</b>	<b>448 673,00</b>	<b>20 205,05</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>944 164,00</b>	<b>475 285,95</b>	<b>448 673,00</b>	<b>20 205,05</b>
<b>Pour information</b>		<b>269 351,02</b>			
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>					<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>					<b>B2</b>
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	60 770,00	17 949,10	45 571,00	-2 750,10
1323	Subv. non transf. Départements	23 987,00	14 857,25	11 879,00	-2 749,25
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	9 800,00	0,00	9 800,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	2 300,00	0,00	2 300,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	24 683,00	3 091,85	21 592,00	-0,85
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>60 770,00</b>	<b>17 949,10</b>	<b>45 571,00</b>	<b>-2 750,10</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	131 192,02	127 038,09	0,00	4 153,93
10222	FCTVA	25 900,00	32 850,53	0,00	-6 950,53
10226	Taxe d'aménagement	25 443,00	14 338,54	0,00	11 104,46
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	79 849,02	79 849,02	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 500,00	410,00	0,00	1 090,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	40 764,00		0,00	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>173 456,02</b>	<b>127 448,09</b>	<b>0,00</b>	<b>46 007,93</b>
458202	PPRT-DEMOLITIONS (2)	273 615,00	24 913,72	237 351,00	11 350,28
458203	OP RUE BERNARDOT (2)	136 701,00	0,00	136 701,00	0,00
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>410 316,00</b>	<b>24 913,72</b>	<b>374 052,00</b>	<b>11 350,28</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>644 542,02</b>	<b>170 310,91</b>	<b>419 623,00</b>	<b>54 608,11</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement	554 619,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	14 354,00	14 353,91		0,09
28031	Frais d'études	2 388,00	2 388,04		-0,04
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	2 397,00	2 397,06		-0,06
280422	Privé : Bâtiments, installations	9 351,00	9 350,81		0,19
2804422	Sub nat privé - Bâtiments et installat°	218,00	218,00		0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>568 973,00</b>	<b>14 353,91</b>		<b>554 619,09</b>
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>568 973,00</b>	<b>14 353,91</b>		<b>554 619,09</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>1 213 515,02</b>	<b>184 664,82</b>	<b>419 623,00</b>	<b>609 227,20</b>
<b>Pour information</b>		<b>0,00</b>			
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

IV -- ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN -- ETAT DE LA DETTE -- DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A2.1

## A2.1 -- DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
9619213184	24/09/2019	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
9620213346	24/09/2020	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB890071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

## IV – ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

## A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Caté- gorie d'em- prunt (8)						
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)		Possibilité de rembour- sement anticipé O/N					
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel									
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00													
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 650 000,00													
1641 Emprunts en euros (total)					3 650 000,00													
07064230	BANQUE POPULAIRE	28/11/2005	20/12/2005	20/03/2006	600 000,00	V		2,505	1,615	T	P						A-1	
3262655	CAISSE D'EPARGNE	19/02/2008	19/02/2008	25/03/2008	1 000 000,00	F		4,140	4,140	T	X Echéance constante						A-1	
3285818	CAISSE D'EPARGNE	08/10/2009	25/01/2010	25/01/2010	400 000,00	F		3,980	3,980	T	X Echéance constante						A-1	
3294614	CAISSE D'EPARGNE	10/05/2010	25/06/2010	25/09/2010	500 000,00	F		3,650	3,732	T	X Echéance constante						A-1	
8929263	CAISSE D'EPARGNE	17/10/2011	17/10/2011	25/01/2012	100 000,00	F		3,970	3,965	A	X Echéance constante						A-1	
8932803	CAISSE D'EPARGNE	24/10/2011	25/11/2011	25/02/2012	200 000,00	F		4,140	4,228	T	X Echéance constante						A-1	
AN096795	CAISSE D'EPARGNE	09/12/2013	15/12/2013	15/03/2014	250 000,00	F		2,940	2,848	A	X Echéance constante						A-1	
X20050060	CAISSE D'EPARGNE	05/07/2005	20/07/2005	25/01/2006	600 000,00	F		2,450	2,688	A	X Echéance constante						A-1	
1643 Emprunts en devises (total)					0,00													
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00													
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00													
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00													
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00													

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Catégorie d'emprunt (8)			
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)		Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					<b>0,00</b>									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>3 650 000,00</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

# ETAT DE LA DETTE AU 31/12/2020

modification des annexes Budgétaires 2020-car erreur sur le montant en capital dû a un bug problème informatique sur 2 emprunts dans le logiciel informatique

OBJET	DUREE	TAUX init		PREMIERE ECHEANCE	DERNIERE ECHEANCE	MONTANT INITIAL en €	CAPITAL RESTANT DU	Annuité : INTERETS	Annuité : CAPITAL	Annuité totale
invest. 2005 CE	15	2.45	tranché	2006	2020	600 000 €	46 647.10 €	909.64 €	46 647.10 €	47 556.74 €
Investissements divers	15	3.98	fixe	2010	2024	400 000 €	160 427.10 €	5 946.93 €	29 595.71 €	35 542.64 €
Entrées ville	15	4.14	fixe	2008	2022	1 000 000 €	252 200.12 €	9 200.05 €	80 629.03 €	89 829.08 €
investissements 2010	20	3.65	fixe	2010	2030	500 000 €	307 043.86 €	10 874.84 €	24 459.60 €	35 334.44 €
Renégoc FCTVA	12	3.97	fixe	2012	2023	100 000 €	37 530.88 €	1 489.98 €	8 842.08 €	10 332.06 €
Investissements 2011	15	4.14	fixe	2012	2026	200 000 €	108 693.83 €	4 289.42 €	13 676.38 €	17 965.80 €
Investissements 2013	10	2.94	fixe	2014	2023	250 000 €	105 982.96 €	3 115.90 €	25 355.49 €	28 471.39 €
Mairie + abords	15	2.51	var	2006	2020	600 000 €	47 339.68 €	- €	47 339.68 €	47 339.68 €
						<b>TOTAUX</b>	<b>1 065 865.53 €</b>	<b>35 826.76 €</b>	<b>276 545.07 €</b>	<b>312 371.83 €</b>

au 31/12/2020

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>		<b>A2.2</b>

### A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Four chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		789 320,46					275 649,16	35 826,76	0,00	3 906,57
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		789 320,46					275 649,16	35 826,76	0,00	3 906,57
07064230		0,00	A-1	0,00	0,00	V		1,615	38 913,69	0,00	0,00	0,00
3262655		0,00	A-1	171 571,09	2,00	F		4,140	80 629,03	9 200,05	0,00	0,00
3265818		0,00	A-1	130 831,39	3,83	F		3,980	29 595,71	5 946,83	0,00	0,00
3294614		0,00	A-1	282 584,26	9,50	F		3,732	24 459,60	10 874,84	0,00	171,91
8929263		0,00	A-1	28 688,80	2,06	F		3,985	8 842,08	1 489,88	0,00	1 063,02
8932803		0,00	A-1	95 017,45	5,92	F		4,228	13 676,38	4 289,42	0,00	393,37
AN096795		0,00	A-1	80 627,47	2,08	F		2,848	25 355,49	3 115,90	0,00	2 278,27
x20050060		0,00	A-1	0,00	0,00	F		2,688	54 177,18	909,64	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour MIEP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N										ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice		
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>789 320,46</b>					<b>275 649,16</b>	<b>35 826,76</b>	<b>0,00</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement repus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

## A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

## IV – ANNEXES

IV

A2.4

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

## A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré ( <i>funnel</i> )	Nombre de produits	8	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	789 320,46	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange ( <i>swaption</i> )	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture							Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tumeur, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>A2.5</b>

**A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture				Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)		
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Taux reçu (7)	Produits c/768	Charges c/668	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00	0,00	
Taux variable simple (total)						0,00	0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00	0,00	
<b>Total</b>						<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## IV – ANNEXES

IV

A2.6

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

## A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort.		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant du	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index de taux (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
<b>Total des dépenses au c/ 166</b> <b>Refinancement de dette (3)</b>					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des recettes au c/ 166</b> <b>Refinancement de dette (4)</b>					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>276 546,00</b>	<b>276 545,07</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>276 546,00</b>	<b>276 545,07</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	276 546,00	276 545,07
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>276 545,07</b>	<b>448 673,00</b>	<b>269 351,02</b>	<b>994 569,09</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>661 080,00</b>	<b>III 61 542,98</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>51 343,00</b>	<b>47 189,07</b>
10222	FCTVA	25 900,00	32 850,53
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	25 443,00	14 338,54
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (2)</b>		<b>609 737,00</b>	<b>14 353,91</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	2 388,00	2 388,04
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	2 397,00	2 397,06
280422	Privé : Bâtiments, installations	9 351,00	9 350,81
2804422	Sub nat privé - Bâtiments et installat°	218,00	218,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	40 764,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	554 619,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>61 542,98</b>	<b>419 623,00</b>	<b>0,00</b>	<b>79 849,02</b>	<b>561 015,00</b>

	Montant	
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	II	<b>994 569,09</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	IV	<b>561 015,00</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV – II (3)</b>	<b>-433 554,09</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

## IV - ANNEXES

IV  
A9

## ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

## A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45801	Intitulé de l'opération : application mesures foncières PPRT	Sur l'exercice				Op. à annuler	Cumul des réalisations au 31/12/N	Date de la délibération : 22/04/2014
		Cumul des réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser			
	<b>DEPENSES (a)</b>	500 231,48	0,00	0,00	0,00	0,00	500 231,48	
458101	Dépenses nouvelles (2)	497 691,39	0,00	0,00	0,00	0,00	497 691,39	
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
458101	Annulations sur dépenses (c) (3)	2 640,09	0,00	0,00	0,00	0,00	2 640,09	
	<b>Dépenses nettes (a - c)</b>	497 691,39	0,00	0,00	0,00	0,00	497 691,39	
	<b>RECETTES (b)</b>	2 396 602,84	0,00	0,00	0,00	0,00	2 396 602,84	
458201	Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	1 958 509,57	0,00	0,00	0,00	0,00	1 958 509,57	
040	Financement par le mandataire	433 704,47	0,00	0,00	0,00	0,00	433 704,47	
041	Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
458101	Annulations sur recettes (d) (3)	4 388,80	0,00	0,00	0,00	0,00	4 388,80	
	<b>Recettes nettes (b - d)</b>	2 392 214,04	0,00	0,00	0,00	0,00	2 392 214,04	

N° opération : 45802	Intitulé de l'opération : PPRT-DEMOLITIONS	Sur l'exercice				Op. à annuler	Cumul des réalisations au 31/12/N	Date de la délibération :
		Cumul des réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser			
	<b>DEPENSES (a)</b>	63 888,00	267 226,00	94 448,77	161 430,00	11 347,23	94 448,77	
458102	Dépenses nouvelles (2)	0,00	267 226,00	49 963,17	161 430,00	55 832,83	49 963,17	
458102 (2)		63 888,00	0,00	44 485,60	0,00	-44 485,60	44 485,60	
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	<b>Annulations sur dépenses (c) (3)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	<b>Dépenses nettes (a - c)</b>	0,00	267 226,00	94 448,77	161 430,00	11 347,23	94 448,77	
	<b>RECETTES (b)</b>	0,00	273 615,00	24 913,72	237 351,00	11 350,28	24 913,72	
458202	Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	273 615,00	24 913,72	237 351,00	11 350,28	24 913,72	
040	Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041	Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	<b>Annulations sur recettes (d) (3)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 45802	Intitulé de l'opération : PPRT-DEMOLITIONS				Date de la délibération :	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	Cumul des réalisations au 31/12/N
Recettes nettes (b - d)	0,00	273 615,00	24 913,72	237 351,00	11 350,28	24 913,72

N° opération : 45803	Intitulé de l'opération : OP RUE BERNARDOT				Date de la délibération :	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	Cumul des réalisations au 31/12/N
<b>DEPENSES (a)</b>	0,00	136 701,00	2 372,19	134 328,00	0,81	2 372,19
458103 Dépenses nouvelles (2)	0,00	136 701,00	2 372,19	134 328,00	0,81	2 372,19
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses nettes (a - c)</b>	0,00	136 701,00	2 372,19	134 328,00	0,81	2 372,19
<b>RECETTES (b)</b>	0,00	136 701,00	0,00	136 701,00	0,00	0,00
458203 Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	136 701,00	0,00	136 701,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes nettes (b - d)</b>	0,00	136 701,00	0,00	136 701,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

## IV - ANNEXES

IV

A9

## ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

## CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45801	Intitulé de l'opération : application mesures foncières PPR2	Date de la délibération : 22/04/2014	Sur l'exercice			Op. à annuler	Cumul des réalisations au 31/12/2019
			Cumul des réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP + DIM + RAR 2018)	Réalisations		
<b>DEPENSES (a)</b>							
458101 Dépenses nouvelles (2)	1 898 371.36	502 458.00	500 231.48	0.00	0.00	2 398 602.84	
458101 Annulations sur dépenses (c)(3)	1 898 371.36	502 458.00	500 231.48	0.00	0.00	2 398 602.84	
Dépenses nettes (a-c)	0.00	0.00	2 000.00	0.00	0.00	2 000.00	
<b>RECETTES (b)</b>							
458201 Financement par le tiers et par d'autres tiers (4)	2 390 264.94	6 314.00	6 337.90	0.00	0.00	2 396 602.84	
458101 Annulations sur recettes (c)(3)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
Recettes nettes (b-d)	2 390 264.94	6 314.00	6 337.90	0.00	0.00	2 392 214.04	
						4 388.80	
						2 396 602.84	

Erreur sur l'annexe de l'opération 1 comptes de tiers  
2020 = aucune réalisation.

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.  
 (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.  
 (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.  
 (4) Indiquer le chapitre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES</b>	<b>A10.1</b>

**A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
14/01/2020	ACQUISITION DE PANNEAU NUMERIQUE AFFICHAGE MAIRIE	13 190,04	0,00	0
14/01/2020	AGRES STATION ETIREMENT -PARCOURS VITAE	1 260,00	0,00	0
22/01/2020	BORNAGE ANCIENNE MAIRIE-TERRAINS CONSERVES	1 812,00	0,00	0
31/01/2020	ANALYSE AMIANTE MEDIATHEQUE- PREAU	1 036,80	0,00	0
31/01/2020	ANALYSE AMIANTE MEDIATHEQUE- PREAU	250,00	0,00	0
05/02/2020	FIN PROGRAMME 2019	2 090,50	0,00	0
22/02/2020	STORE DIRECTEUR PRIMAIRE	1 844,40	0,00	0
12/03/2020	PLU HONORAIRES PHASE 3	5 400,00	0,00	0
14/05/2020	POTEAUX PORTAIL CIMETIERE	1 176,00	0,00	0
23/06/2020	PORTE DE L'EGLISE	2 800,00	0,00	0
15/07/2020	STATION DE BUS -1ER RA	13 610,44	0,00	0
23/07/2020	ESCABEAU ELAGAGE VOIRIE	1 452,00	0,00	0
31/07/2020	PANNEAUX	61,06	0,00	0
12/08/2020	NETTOYEUR VAPEUR RESTAURATION SCOLAIRE	4 047,46	0,00	0
24/08/2020	AMELIORATION SYSTEME SANITAIRE GYMNASE-CHAUFFE-EAU	15 320,34	0,00	0
16/09/2020	ARMOIRE MEDIATHEQUE	502,20	0,00	0
26/09/2020	STORE GARDERIE	2 577,60	0,00	0
29/09/2020	COLUMBARIUM 3 -NOUVEAU CIMETIERE	20 064,00	0,00	0
22/10/2020	ETUDES APS CONSTRUCTION POLE COMMERCIAL	395,70	0,00	0
28/10/2020	ANNONCE LEGALE PLU PDA	871,49	0,00	0
29/10/2020	PLU	129,60	0,00	0
29/10/2020	PLU	1 800,00	0,00	0
02/11/2020	IMPRIMANTE PERISCOLAIRE	229,99	0,00	0
12/11/2020	2EM PUBLICATION PLU ENQUETE PUBLIQUE	871,49	0,00	0
16/11/2020	annonce plu	649,34	0,00	0
16/11/2020	ACQUISITION UN DEFIBRILLATEUR	1 394,40	0,00	0
19/11/2020	2em PUB ENQUETE PU - PLU	649,34	0,00	0
24/11/2020	ATELIERS ZI BOUROGNE-RACCORDEMENT ELECTRIQUE	1 772,33	0,00	0
11/12/2020	CARREFOUR RUE DU RANG	4 511,40	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>101 769,92</b>	<b>0,00</b>	

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES</b>	<b>A10.2</b>

**A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00					0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS</b>	<b>A10.3</b>

**A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS**

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	40 764,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES</b>	<b>A10.4</b>

**A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
		0,00	0,00	0
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES</b>	<b>A10.5</b>

**A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS</b>	<b>B1.7</b>

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS  
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
<b>Personnes de droit privé</b>		
<u>Associations</u>		
BARAKA LAO CHEZ POIRAT FRANCIS	1 500,00	
COLLEGE LUCIE AUBRAC FOYER SOCIO EDUCATIF	100,00	
COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE MATERNELLE	4 272,00	
Collect. Résistance-Déportation	200,00	
ENFANTS REVES ET D' ESPOIR	100,00	
FOOT BALL CLUB	6 000,00	
FOYER RURAL ET ACTION CULTUREL	5 550,00	
JEUNES SAPEURS POMPIERS	300,00	
OCCE COOP SCOLAIRE ECOLE PRIMAIRE	7 425,00	
SOUVENIR FRANCAIS COMITE DE BOUROGNE	300,00	
UNE ROSE UN ESPOIR	150,00	
<u>Entreprises</u>		
<u>Personnes physiques</u>		
<u>Autres</u>		
<b>Personnes de droit public</b>		
<u>Etat</u>		
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
<u>Communes</u>		
CCAS	2 000,00	
<u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC...)</u> CCAS		
<u>Autres</u>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>27 897,00</b>	

## IV – ANNEXES

## IV

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

## C1.1

## C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		1,00	1,77	2,77	2,37	1,00	3,37
Adjoint administratif principal 1er classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif principal 2er classe	C	0,00	0,92	0,92	0,92	0,00	0,92
Adjoint administratif territorial	C	0,00	0,85	0,85	0,85	0,00	0,85
Attaché	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	0,60	0,00	0,60
Secrétaire générale	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		7,00	0,96	7,96	7,86	0,00	7,86
Adjoint technique 2° classe		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique principal 1° classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique territorial	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint technique territorial principal 2em classe	C	1,00	0,96	1,96	1,96	0,00	1,96
Adjoint technique territorial principal de 1er classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	0,90	0,00	0,90
Technicien principal 2em classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ATSEM principal 1er classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ATSEM principal de 2° classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ETAPS PP 1er classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial du patrimoine principal de 1er classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint d'animation	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint principal d'animation de 2èm classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		14,00	2,73	16,73	16,23	1,00	17,23

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 60 % (quotité de travail = 60 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N</b>	<b>C1.1</b>

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				41 775,98		
Secrétaire générale	A	ADM		41 775,98	A	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				5 499,67		
Adjoint d'animation	C	ANIM		5 499,67	A	CDD
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>47 275,65</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR: ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

SP : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culture.

ANIM : Animation.

POL : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-2 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2\* : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1\* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2\* : emplois de niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3\* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4\* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5\* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

36 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-8 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b> <b>LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>C2</b>

**C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT</b>	<b>C3.1</b>

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
<b>Etablissements publics de coopération intercommunale</b>			
LE GRAND BELFORT		TPU	0,00
<b>Autres organismes de regroupement</b>			
SYNDICAT MIXTE DU SCOT 90		SFP	0,00
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA FOURRIERE		SFP	0,00
SYNDICAT DU COLLEGE MORVILLARS		SFP	0,00
SOLIDARITE ACTION SUD		SFP	0,00
TERRITOIRE D'ENERGIE 90			0,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE</b>	<b>C3.2</b>

### C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b> <b>LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE</b>	<b>C3.3</b>

**C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b> <b>LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE</b>	<b>C3.4</b>

**C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>C3.5</b>

**C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES****1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	1 213 515,02	744 636,97	448 673,00	20 205,05
RECETTES	1 213 515,02	184 664,82	419 623,00	609 227,20
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	2 114 065,85	1 356 664,30	0,00	757 401,55
RECETTES	2 114 065,85	2 175 657,89	0,00	-61 592,04

(1) Y compris les rattachements.

**2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)**

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

**3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	1 213 515,02	744 636,97	448 673,00	20 205,05
RECETTES	1 213 515,02	184 664,82	419 623,00	609 227,20
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	2 114 065,85	1 356 664,30	0,00	757 401,55
RECETTES	2 114 065,85	2 175 657,89	0,00	-61 592,04
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	<b>3 327 580,87</b>	<b>2 101 301,27</b>	<b>448 673,00</b>	<b>777 606,60</b>
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	<b>3 327 580,87</b>	<b>2 360 322,71</b>	<b>419 623,00</b>	<b>547 635,16</b>

(1) Y compris les rattachements.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>C3.5</b>

**4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

**5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	1 213 515,02	744 636,97	448 673,00	20 205,05
RECETTES	1 213 515,02	184 664,82	419 623,00	609 227,20
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	2 114 065,85	1 356 664,30	0,00	757 401,55
RECETTES	2 114 065,85	2 175 657,89	0,00	-61 592,04
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	<b>3 327 580,87</b>	<b>2 101 301,27</b>	<b>448 673,00</b>	<b>777 606,60</b>
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	<b>3 327 580,87</b>	<b>2 360 322,71</b>	<b>419 623,00</b>	<b>547 635,16</b>

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES</b>	<b>C3.6</b>

### C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES

#### 1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

#### 2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES</b>	<b>D1</b>

**D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	3 526 000,00	1,24	5,85	0,00	206 271,00	1,23
TFPNB	24 941,00	0,98	34,65	0,00	8 642,00	0,97
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>3 550 941,00</b>	<b>-33,51</b>			<b>214 913,00</b>	<b>-38,27</b>

**IV – ANNEXES**  
**ARRETE ET SIGNATURES**

**IV**  
**D2**

Nombre de membres en exercice : 19  
 Nombre de membres présents : 13  
 Nombre de suffrages exprimés : 15  
 VOTES :  
 Pour : 15  
 Contre : /  
 Abstentions : /



Date de convocation : 08/04/2021

Présenté par (1) Le MAIRE.  
 A Bourogne, le 13/04/2021  
 Le MAIRE

*B. Guardia*

*Le Maire s'est retiré au moment du vote*

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.  
 A Bourogne, le 13/04/2021  
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ANDRE Philippe		
BASSI Jean-Michel		
BAUDIN François		
BONIN Jacques		
CORTI Robert	<i>a procuration pour M<sup>me</sup> SCHEIDEGGER</i>	
DANG-HAO Gilles		<i>absent, excuse</i>
DEVILLARD Maud		<i>absente excusée</i>
GRESSOT David		
HUDELOT Guy		
LAHEURTE Laurence	<i>donne procuration s S. Reiniche</i>	
MALNATI Joëlle		
MEIER Carol	<i>procuration à Baptiste Guardia non utilisée car le maire ne participe pas au vote</i>	
POUX Sandrine		
REINICHE Sébastien	<i>a procuration de Laurence Lheurete</i>	
SANGLARD Geneviève	<i>a procuration pour M<sup>me</sup> VERGNAULT</i>	
SCHEIDEGGER Sylviane	<i>donne procuration à ROBERT CORTI</i>	
VERGNAULT Sandrine	<i>donne procuration à Geneviève SANGLARD</i>	
ZARAGOZA-MEYER Odile		

Certifié exécutoire par (1) Le MAIRE, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.